



Mars 2012

Dhuisy

Bulletin Municipal



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers Amis,

Non vous ne vous trompez pas ! le bulletin de mars sort en avril... presque mai... Le budget, les élections et le travail en grande quantité ne nous ont pas permis d'aller plus vite.

En avril ne te découvre pas d'un fil. Cet adage se vérifie particulièrement cette année. Malheur aux jardiniers qui se sont précipités sur leur bêche en mars...

Les travaux d'aménagement de la place de Chambardy battent leur plein, malgré les intempéries. Nous espérons pouvoir les inaugurer le 14 juillet prochain. Nous compterons sur votre présence.

Et puisque nous aurons une belle place, pourquoi ne pas embellir encore plus notre commune en organisant une matinée Village Vert Propre ? J'espère pouvoir vous la proposer un samedi matin...lorsqu'il fera meilleur...

Bonne lecture.

Michèle GLOAGUEN

Sommaire

Page 1 Le Mot du Maire

Page 2 Vie Pratique

État Civil

**Page 3 Adresses Utiles
Travaux**

**Page 4 Fêtes et Association
Agenda du Trimestre
Dhuisy : Un peu d'Histoire**

Vie Pratique

Mairie :

Place de la Mairie
77440 Dhuisy
Tel : 01.64.35.66.76
Fax : 01.64.36.00.01
mairie-dhuisy@wanadoo.fr

École CP :

Directrice : Nathalie
BOUCHER
Tel : 01.64.35.69.81

Gendarmerie :

77440 Lizy Sur Ourcq
Tel : 01.60.01.70.10

Pompiers :

77440 Lizy sur Ourcq Tel
: 01.60.61.50.50

Entreprises :

Carrosserie

Richard Frères

rue verte
77440 Dhuisy
Tel : 01.64.35.60.59
Fax : 01.64.35.68.38
richard-freres@wanadoo.fr

Ferme de Loisirs de Dhuisy

4 Grande rue
77440 Dhuisy
Tel : 01.64.35.60.51
Fax : 01.64.36.01.61

Déchetterie :

77440 Ocquerre
Tel : 01.60.24.75.70
Accessible gratuitement
aux habitants du canton

Ramassage des ordures à Dhuisy :

Mardi : Déchets verts (du
1er avril au 1er décembre)
sacs à retirer en mairie
Mercredi : Papier Bac
Bleu
Jedi : Déchets ménagers

Verres :

Des Containers sont
disponibles sur la place en
face du Cimetière



Election Présidentielle 2012

INFORMATIONS



Vote par procuration

Où faire la démarche ?

En France, le mandant peut se présenter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

Démarche personnelle

Le mandant doit se présenter en personne auprès des autorités compétentes. Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêche le déplacement, il peut demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

Coût
Gratuit

Pièces à fournir

Le mandant doit fournir un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple). Lors de l'établissement de la procuration, le mandant remplit un formulaire sur place où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement.

Délais

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

Durée de validité

En principe, la procuration est établie pour une seule élection, mais le mandant peut aussi l'établir pour une durée limitée. Pour un scrutin, le mandant indique la date du scrutin et précise si la procuration concerne, le 1er tour, le second tour ou les 2 tours. Il est possible de choisir le même mandataire pour les deux tours de l'élection ou bien un mandataire différent pour chaque tour.



Centre de Loisirs La Focel

Bruit de Lizy maison Des Enfants

77440 Ocquerre

01.60.44.17.07



Bienvenue à

Charline MARTIN & Vincent GOBET – Catherine HUNAULT & Grégory TAVERNE –
Jacky RACHEL

État Civil

Naissance de

Maxence LEPLAT le 10.1.2012

MARIAGE

Il se sont dit oui
Le 7 Avril 2012 Anne PERRIN et
Jean-Baptiste CARTIER

Mairie

Ouverture de la mairie

Lundi de 9 h à 11 heures
Jeudi de 9 h à 11 h et de 14h30 à 17 heures
le Samedi matin de 09h30 à 12 heures

· Messe à Dhuisy le 05 Mai 2012
à 18h30

Elections de 2012

22 avril et 6 mai 2012

Élection présidentielle
Durée du mandat : 5 ans

10 juin 2012

Élections législatives
autres circonscriptions
1er tour

Durée du mandat : 5 ans

17 juin 2012

Élections législatives
toutes les circonscriptions
2ème tour



TRAVAUX

Comme annoncé dans le précédent bulletin, l'enfouissement des réseaux et l'aménagement de la place de Chambardy avancent. Au moment de la dépose des poteaux béton, mi-avril, l'éclairage public sera suspendu pendant 15 jours.



Adresses Utiles

Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq

Av. Louis Delahaye
77440 Ocquerre
Tel : 01.60.61.55.00

Électricité : EDF

Tel : 08.10.68.66.92
www.edf.fr

Sous-Préfecture

Cité administrative du Mont Thabor
77100 Meaux
Tel : 01.90.09.83.77

Trésorerie

6 rue Raoul de Presle
77440 Lizy sur Ourcq
Tel : 01.60.01.76.47

Centre des Impôts

Cité admi. du Mt Thabor
77100 Meaux
Tel : 01.64.35.32.39

Palais de justice

Place de l'Europe
77100 Meaux
Tel : 01.60.09.75.00

Maison départementale des solidarités

31 rue du Palais de Justice
77100 Meaux
Tel : 01.64.36.42.00

Caisse d'allocations familiales

1 av. de la République
77100 Meaux
Tel : 01.60.09.80.80

Urgence assistance

Centre anti-poison

Tel : 01.40.05.48.48

Enfance maltraitée

Tel : 01.42.96.26.26

Personnes âgées,

Adultes Handicapés

Tel : 39.77

INFORMATIONS

Déchets ménagers, huiles usées, déchets métalliques, déchets de verre, déchets de papiers et cartons, déchets de piles et accumulateurs, déchets verts, déchets en mélange, déchets de béton, briques...

A compter du 1 Mars 2012

- 18 accès gratuits maximum par année civile
- Produire un justificatif de domicile de moins de 6 mois qui vous sera demandé à chaque visite
- Maximum 1 m3 par passage possibilité de déposer jusqu'à 4m3 ce qui totalisera 4 passages en une journée

Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre

Lundi : 10h-12h et 14h-18h

Mardi : **FERME**

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Jeudi : 14h-18h

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h-14h-18h

Dimanche : 9h-12h

NOUVEAU

Les modalités d'accès en déchetteries

évoluent !

Déchetterie d'Ocquerre
Z.A. Le Fond de Grand
Champs
Tel : 01 60 24 75 70

FETES ET MANIFESTATIONS

LOTO du 24 mars 2012

Le loto confirme son succès une fois de plus par ses 146 participants. Toujours de très beaux lots proposés par l'Association tels que: tablette numérique, téléviseur écran plat, Gps, caméscope numérique, micro-chaîne rétro, MP3...et un encadrement de qualité; sérieux et bonne humeur affichés



Manifestations

- 8.avril.2012
Chasse aux oeufs
-
- 19.20.21 mai 2012
Fête foraine
-
- 20 mai 2012
Brocante
-
- 24 juin 2012
Fête du Poney club
-
- 01.juillet.2012
Jeu de piste
-



THE DANSANT du 29.01.2012

Le thé dansant a rassemblé une quinzaine de table. Danseurs confirmés ou non ont passé un agréable après midi.



Avis à la population un concours de tarte s'organise pour le samedi 19 mai 2012 dépôt des tartes de 17h à 19h à la Dhuisienne, puis début du concours dès 20h avec vote d'un Jury. Pour celles et ceux qui désirent participer, inscriptions prises auprès de:

Marie-Pierre RICHARD: **06.84.19.29.02** Cela risque d'être festif !!

Fête du Poney Club le 24 juin 2012 Pique nique à midi et de nombreuses activités gratuites à partir de 14 heures



Un Peu d'histoire

La passementerie est un métier et un art qui remonte à la plus haute antiquité. Depuis que l'homme a eu l'idée de nouer, de tresser des fils, il a fait de la passementerie sans le savoir.

Les mots "passementier" et "passementerie" viennent du mot « passément » Tissu plat et un peu large qu'on met comme ornement sur les habits ou sur les tentures d'ameublement. Petite dentelle d'or ou de fil ou de soie dont on bordait une partie du vêtement.

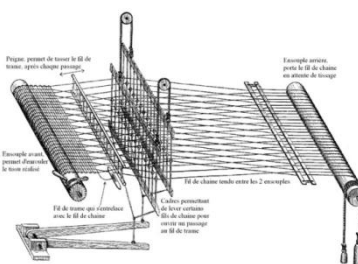
Le travail à domicile a entraîné une adaptation visible de l'espace domestique, en particulier dans le cas de l'activité textile. Dans le petit village de Montreuil-aux-Lions, les larges baies qui éclairent la plus grande salle des maisons rappellent au passant averti que pendant un siècle la passementerie à domicile a été l'activité dominante des villageois, sans que celle-ci fût pour autant une garantie de travail continu et bien rémunéré. Le passementier à domicile travaillait sur un métier de bois, peu différent de celui que représentent les planches de l'Encyclopédie, à la seule différence que vers les années 1930 on y avait adjoint un petit moteur électrique. Nombreuses Dhuisiennes étaient sollicitées par la passementerie nouvelle de Montreuil aux lions comme tisseuses. Le gland fut le premier article de passementerie, mais bientôt elle inclut les franges (en applique), puis les cordons, les galons, les pompons, les rosettes, les guimpes. Glands, pompons et rosettes sont des ornements ponctuels, les autres des ornements linéaires. Les motifs se sont multipliés au fil des siècles et formaient la signature des grands ateliers

Les passéments effectués à Dhuisy étaient les glands aux franges moulinées (souples); aux franges torsées guipées (rigides) et aux franges méchées ou quadrillées.

TISSAGE DU GALON : les canettes préparées sont insérées dans la navette qui va déposer la trame à la croisure de la chaîne. Entre chaque passage, le battant la fait "rentrer." Tout l'art de la tisseuse ou du tisseur réside alors dans une surveillance vigilante pour anticiper les éventuels problèmes. Malgré tout si un défaut survient, la pièce est déteissée afin de fournir un **zéro défaut**



Très beau métier à tisser avec tous ses accessoires exposé au musée départemental de seine et marne à St Cyr sur Morin





Assurance retraite

Tout au long de votre vie, l'Assurance retraite vous accompagne dans vos démarches retraite en vous proposant des services en ligne personnalisés, sécurisés et gratuits qui vous aideront à acquérir les bons réflexes.

Les modalités d'accueil de nos agences retraite évoluent. Désormais les conseillers reçoivent prioritairement sur rendez-vous, pour toute demande de retraite personnelle ou de réversion.

➤ Disposition des services sécurisés, accessibles depuis votre domicile

Par téléphone au **39 60** un téléconseiller de la CNAV sera présent

- Pour prendre rendez-vous,
- Commander une attestation de paiement,
- Commander un duplicata de notification de retraite,
- Commander un relevé de carrière,
- Obtenir une information sur la retraite, l'action, etc.

Par internet : www.lassuranceretraite.fr

- Commander une attestation de paiement,
- Changer son adresse et/ou ses coordonnées bancaires,
- Estimer et prendre sa retraite, etc.
- Comprendre quels sont les éléments qui déterminent le montant de votre retraite ?
- Comment est-elle calculée ?
- Quel sera son montant ?
- Comment faire pour l'augmenter ?
- Et trouver des formulaires et dépliants à télécharger comme:
 - Vous souhaitez poursuivre votre activité au-delà de l'âge légal
 - Votre retraite personnelle
 - Vous êtes veuf ou veuve
 - Vous souhaitez compléter votre durée d'assurance
 - Vous avez de faibles ressources
 - Activités en France et à l'étranger

Ces services permettent d'éviter des déplacements inutiles pour la délivrance d'attestations de paiement pouvant être adressées directement à votre domicile sous 8 jours.

Vous pouvez également commander toutes ces attestations ou duplicata par courrier simple à l'adresse:

CNAV, 75951 PARIS CEDEX 19 , en précisant votre numéro de sécurité sociale.



Nouvelles inquiétudes sur les permis d'exploration d'hydrocarbures dans notre région.

Motion de la Communauté de Commune du Pays de l'Ourcq (C.C.P.O) « contre l'exploitation définitive des hydrocarbures de schiste »

Mr Fouchault, Président de la C.C.P.O informe le conseil des demandes de permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux qui impactent toutes les communes du territoire, notamment deux projets dit de Mary sur marne et le permis de Hautevesnes. ces deux permis d'exploration d'hydrocarbures devaient être attribués à des sociétés pétrolières .

➤ **Permis de Mary sur Marne comprenant:** Armentières en Brie, Congis sur Théroutte, Isles les Meldeuses, Jaignes, Le plessis-Placy, Lizy sur Ourcq, Mary sur Marne, May en Multien, Ocquerre, Tancrou, Trocy en Multien.

➤ **Permis de Hautevesnes comprenant:** Coulombs en Valois, Crouy sur Ourcq, Dhuisy, Douy la Ramée, Etrépilly, Germigny sous coulombs, Lizy sur Ourcq, le Plessis Placy ,Ocquerre, Marcilly, May en Multien, Puisieux, Trocy en Multien, Vendrest, Vincy Manœuvre.

Lors du conseil communautaire du 17.02.2012 les élus ont votés la motion suivante .

✓ *Considérant que le territoire de la communauté de communes du Pays de l'Ourcq:*

- *est déjà impacté dans le domaine énergétique avec un important stockage de gaz dit « de Germigny sous Coulombs » concernant plusieurs communes sur la partie Est-Nord Est du territoire,*
- *Compte deux sites Natura 2000 : Le Site des boucles de la Marne et le site des bois des réserves, des Usages et de Montgé,*
- *Et est intégré, en partie, dans le périmètre d'étude du projet de Parc Naturel Régional de la Brie et des deux Morins.*
- *Compte tenu de l'inquiétude des habitants devant les projets d'exploration des hydrocarbures liquides ou gazeux,*
- *Compte tenu du défaut d'information inacceptable notamment à destination des Maires et des acteurs locaux concernés,*
- *Compte tenu du manque de garantie aujourd'hui sur les méthodes d'extraction mises en œuvre suite aux démarches d'exploration,*
- **Il est demandé que tout forage et tout projet d'exploration soient suspendus dans l'attente de disposer de connaissances et d'informations précises sur les méthodes futures d'extraction complète et d'une concertation avec les acteurs locaux concernés.**

